ZONES URBAINES

- UB — Zone urbaine à moyenne densité identifiant le bourg ancien
- UC — Zone d'extension urbaine résidentielle
- UZ — Zone urbaine d'activités réservée aux établissements industriels et artisanaux
- UBe — Zone urbaine d'équipements publics

ZONES A URBANISER

- 1AU — Zone à urbaniser sous forme d'habitat à court et moyen terme
- 1AUZ — Zone non équipée destinée à être urbanisée, réservée aux établissements industriels et artisanaux

ZONES AGRICOLES

- A — Zone de protection agricole

ZONES NATURELLES

- N — Zone de protection naturelle et forestière
- Nh — Secteur d'urbanisation limitée
- Np — Secteur identifiant une protection du patrimoine
- Ni — Secteur identifiant des terrains inondables
- Nmi — Secteur identifiant un risque inondable au niveau du moulin

- Espaces Boisés Classés
- Haies protégées au titre de la loi paysage (art. L123-1-7)
- ⑦ Emplacement réservé : Extension du cimetière (4300 m² - Commune)
- Emprise de la future déviation de la RN12
- Couloir de nuisances lié à la loi bruit (100m)
- ★ Bâtiment remarquable (identifié au titre de l'art. L123-1-7 du Code de l'Urbanisme)
- △ Indice de cavité souterraine (rayon d'inconstructibilité de 60 m)

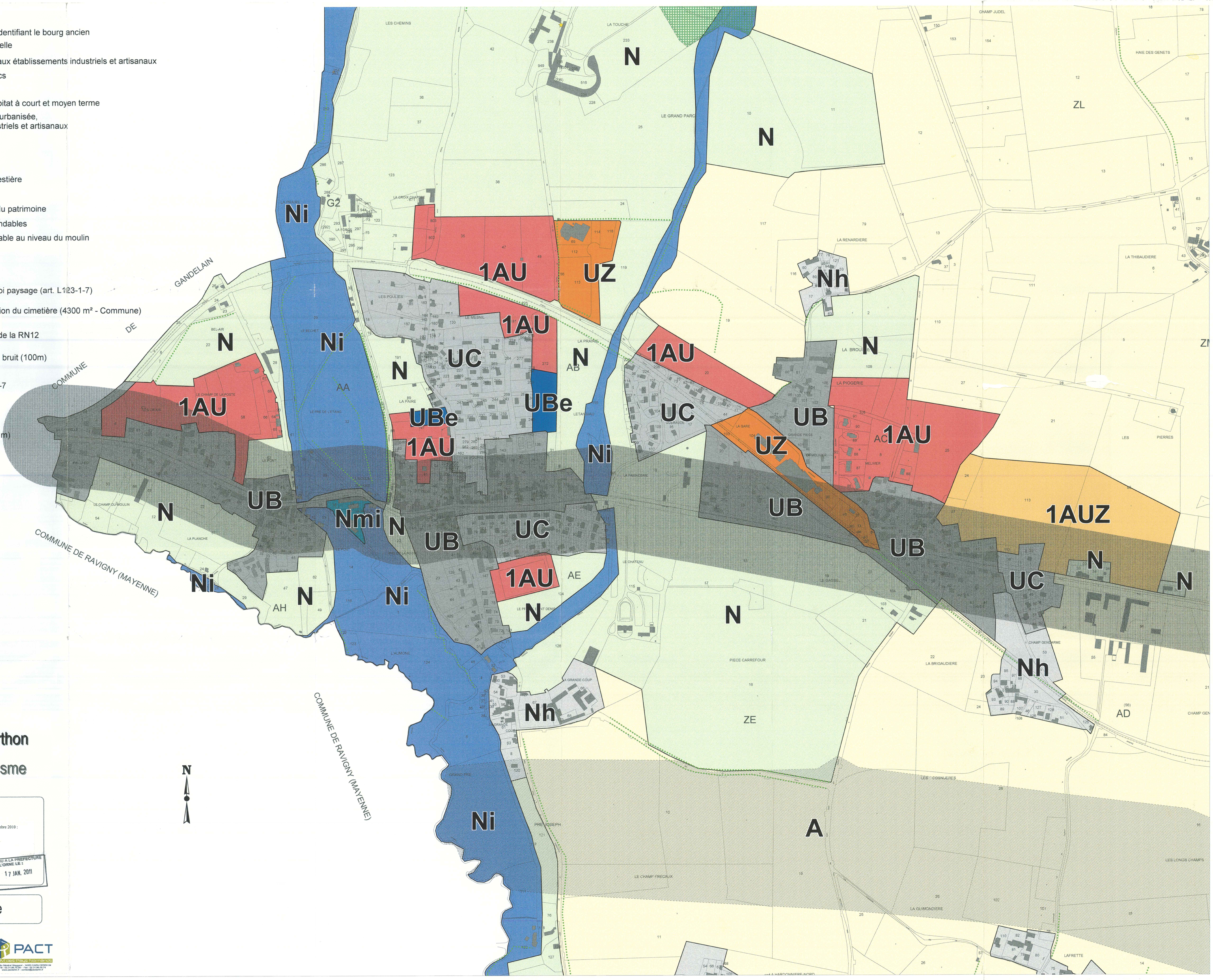

Département de l'Orne

Commune de

Saint Denis sur Sarthon

Plan Local d'Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 26 février 2008

Elaboration

Vu pour être ann[exé]
en date du :

Mis pour être annexé à la délibération du 20 décembre 2010 :
« Approbation du PLU Révisé et Modifié».

Fait à Saint Denis sur Sarthon,
Le Président,

Michel JULIEN

REÇU A LA PREFECTURE DE L'ORNE LE : 17 JAN. 2011

Plan de zonage

Echelle 1/2.500ème

PACT
ARIM des Pays Normands
8 Bd du Général Weygand - 14053 CAEN CEDEX 04
Tél : 02.31.86.70.50 - Fax : 02.31.86.00.74
www.pactarim.fr - contact@pactarim.fr